

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N°2013/51

**Objet : Réorganisation de la grille des personnels de catégorie C – ouverture d'un poste d'adjoint technique principal de 1ere classe et fermeture d'un poste d'adjoint technique 2eme classe**

L'an deux mille treize, le mardi 17 décembre 2013, à 16h00, le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Développement de Serre-Ponçon s'est réuni en séance ordinaire en Mairie de Savines-le-Lac, salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Victor BERENGUEL, Président.

Séance du 17 décembre 2013

Date de convocation :  
Le 15 novembre 2013

NOMBRE DE MEMBRES :

Effectif statutaire : 21

En exercice : 21

Membres présents  
Vote(s) pour 11  
Vote(s) contre 0  
Abstention(s)

Secrétaire de séance :  
Mme Christine MAXIMIN

Auxiliaire Secrétaire de  
séance :  
M. Christophe PIANA

Etaient Présents : M. Victor BERENGUEL (Président), Mme Carole COURDERC (Conseiller syndical suppléant), M. Marc AUDIER (Conseiller syndical suppléant), M. Michel BAUDRY (Conseiller syndical Suppléant), M. Marc ZANETTO (Rapporteur du budget), Mme Christine MAXIMIN (Conseiller syndical suppléante), Mme Catherine SAUMONT (Vice Présidente), Mme Elisabeth CLAUZIER (Conseiller syndical suppléant), M. Jean Claude FERMIER (Secrétaire), M. Daniel BOSQUET (Conseiller syndical), M. Christian DURAND (Conseiller syndical), Mme Jessica GUILLARD (Conseiller syndical suppléante), M. Bernard ALLARD LATOUR (Conseiller syndical), M. Richard SIRI (Conseiller syndical)

Etaient représentés :

M. Jean Pierre GANDOIS par Mme Carole COURDERC, Mme Chantal EYMEOD par M. Marc AUDIER, M. Jean BERNARD par Mme Christine MAXIMIN, Mme Valérie GRANARD par M. Daniel BOSQUET

Etaient invités : Mme Nathalie FAURE BRAC (CDT 05), M. Gilles VOLLAIRE (CG 05), M. Daniel PROST (CDV 05), M. Yves LELONG (Président du Comité de promotion), M. Bernard ADAM (CSLG)

Etaient excusés : M. Dominique ROUX (EDF), M. Yvan CHAIX (CG 05), M. Joel GIRAUD (Député des Hautes Alpes), M. Roger DIDIER (Conseiller syndical), M. Joel BONNAFOUX (Conseiller syndical), M. Bernard JAUSSAUD (Conseiller syndical), M. Jean Louis PONCET (Conseiller syndical), M. Michel ROY (Conseiller syndical), Mme Valérie ROSSI (Conseiller Syndical)

**Exposé des motifs :**

Conformément à l'article 34 de la Loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Il appartient donc au comité syndical de fixer l'effectif des emplois nécessaire au fonctionnement des services. La décision est par ailleurs soumise à l'avis préalable du Comité Technique.

Compte tenu de la proposition d'avancement de grade concernant Monsieur BROSSOIS émise par le Président et de l'avis favorable de la CTP du 12 décembre 2013, il convient de supprimer et de créer les emplois correspondants à cette proposition.

Le Président propose ainsi à l'assemblée la suppression d'un emploi d'adjoint technique de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet, et la création d'un emploi d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Par suite, il est proposé la délibération suivante.

PREP 03  
20 12 2013

VU :

- La loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 34,

CONSIDERANT :

- Le tableau des emplois,
- L'avis favorable de la Commission Administrative Paritaire réunie le 12 décembre 2013,

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

- **DECIDE** d'adopter la proposition du Président,
- **DECIDE** de créer le second poste d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe,
- **DECIDE** de supprimer corrélativement le poste d'adjoint technique de 1<sup>ère</sup> classe,
- **MODIFIE** en conséquence comme suivant le tableau des emplois :

Services techniques					
EMPLOI	GRADE ASSOCIE	CATEGORIE	Ancien effectif	Nouvel effectif	Durée hebdomadaire
Agents techniques	Adjoint technique de 2ème classe	C	2	2	TC
	Adjoint technique de 1ère classe	C	1	0	TC
	Adjoint technique principal de 2ème classe	C	1	2	TC

- **PREVOIT** d'inscrire au budget 2014 les crédits correspondants à cette décision.

Ainsi fait, les jour, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme.

Le Président du S.M.A.D.E.S.E.P.




Victor BERENGUEL